

Lynchage médiatique et « antiraciste » d'un ophtalmologue d'Aix-en-Provence

C'est avec une violence verbale inouïe que des grands médias et des organisations « antiracistes » ont traîné dans la boue, et sans aucune preuve de leurs accusations, Jean-Christophe P., médecin ophtalmologue à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

RTL qui lance l'hallali, le 8 octobre 2010. Sur un ton affirmatif et sans aucunes précautions oratoires, la radio raconte que le mercredi 6, Mohamed M. et sa fille attendaient dans la salle d'attente du médecin, avec qui ils avaient rendez-vous à 9 heures. A 9 h 15, s'impatientant, Mohamed aurait frappé à la porte du cabinet. Toujours selon la version de la « victime », le médecin serait alors sorti du cabinet et aurait dit à Mohamed M. : « Qu'est-ce que tu veux, qu'est-ce que tu fais ? Dégage d'ici, je ne reçois pas les sales arabes ! Tu es en train de me salir mon cabinet. Dégage d'ici ! »

C'est moi qui mets le conditionnel, contrairement à RTL qui donne la parole à Mohamed M. sans réserves et sans contradicteurs. Mohamed M. explique qu'un autre médecin du cabinet médical, le généraliste Laurent D., serait témoin de l'affaire : il se serait offusqué des paroles de l'ophtalmo et les aurait condamnées. Mohamed M. et Laurent D. multiplient les déclarations aux médias, qui, les uns après les autres, reprendront le « scoop » de RTL qui dit que celui-ci lui a été signalé par « un auditeur témoin de l'affaire » sur temoins.rtl.fr.

Sur RMC, Jean-Jacques Bourdin prendra fait et cause pour Mohamed M. et l'interviewera pendant une dizaine de minutes, là encore sans aucune réserve ni contradicteur. Idem sur

France Bleu Provence, France 3, L'Express, Le Nouvel Obs, Europe 1, Paris-Match, etc. Comme une traînée de poudre, la nouvelle est recopiée de site d'information en site d'information. Mohamed M. multiplie les interviews, affirmant qu'il a plusieurs témoins. Quant au médecin, il refuse pour le moment de répondre aux journalistes et cela est interprété comme un aveu.

Mohamed M. a porté plainte contre Jean-Christophe P. Il a saisi le Conseil de l'Ordre des médecins. Il a écrit au Président de la République et à plusieurs ministres, dont Roselyne Bachelot. Le ministre de la Santé, très remontée, condamne sur RTL les propos de l'ophtalmologue en ajoutant toutefois « si ceux-ci sont confirmés », et compte sur le Conseil de l'Ordre des médecins pour une sanction exemplaire : une radiation à vie. Mohamed M. remercie le ministre et prend acte de son soutien pour accréditer ses propres dires.

Si, dans les dépêches des médias, on trouve parfois un ou deux conditionnels (« le médecin aurait dit... »), les titres sont sans réserves aucune, ainsi que la condamnation très ferme des « propos racistes », « inimaginables », etc. « Un médecin refuse de soigner une arabe » (RMC). « Sale arabe, dégage, tu salis mon cabinet ! Ce sont les propos tenus par un ophtalmologiste [...] » (Nouvel Obs). « Il refuse de recevoir son patient qu'il traite de sale arabe » (Paris Match). Etc. Rue89 publiera même le nom du médecin, avant de le retirer quand la suite des événements tournera en sa faveur comme nous allons le voir.

Bien que de nombreux internautes réagissent en signalant qu'on fait fi de la présomption d'innocence et qu'on ne relaie qu'une version de l'affaire sans contradiction, d'autres réactions sont tout simplement ignobles, surtout sur les forums musulmans. Jean-Christophe P. est traité de « sale porc », de « Docteur Mengele » et autres saloperies.

Le Mrap réagit au quart de tour par un communiqué : « Un homme et sa fille chassés d'un cabinet d'ophtalmologie ». Si le mouvement islamogauchiste de Mouloud Aounit met toutefois un conditionnel (« Selon ce que rapportent les médias, le médecin

aurait lancé à l'homme [...] »), il dit saisir l'Ordre des médecins « afin que ce dernier prenne des sanctions face à des propos qui déshonorent la profession médicale. »

Quelques heures après ce lynchage général, l'ophtalmologue commence à donner sa version des faits par plusieurs interviews. Bouleversé et se sentant sali, il dément tout propos raciste : « C'est une invention pure et simple. », déclare-t-il à Europe 1. Selon lui, il a bien eu une altercation avec Mohamed M., mais parce que celui-ci, impatient, aurait pénétré sans frapper dans son cabinet alors qu'il recevait un autre client et ses deux enfants. Il aurait alors « essayer de calmer » Mohamed M. particulièrement énervé. Cette version des faits est confirmée, selon France-Info, par le client présent dans le cabinet au moment de l'irruption. Jean-Christophe P. dit qu'il n'a strictement rien contre les « Arabes », et qu'il avait d'ailleurs reçu plusieurs fois Mohamed M. dans son cabinet par le passé.

Et les premiers éléments de l'enquête donnent raison à l'ophtalmologiste. Interrogé par Le Post, le procureur d'Aix-en-Provence dit qu'« au regard des témoignages recueillis, les faits rapportés paraissent infondés ». Son adjoint confirme : « Pour l'heure, aucun des témoins de la scène ne confirme ces propos racistes. » Quant au « témoin » le généraliste Laurent D., selon la même source judiciaire, il n'a pas assisté à la scène mais a seulement répété la version de Mohamed M. à laquelle il donnait crédit. Depuis, il refuse de parler à la presse. Bref, c'est une « non-affaire » pour le Parquet.